

### Exercice 1993 - Ouverture de crédits d'investissement

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Depuis l'année 1986, la Ville de Besançon adopte son budget primitif au cours du premier trimestre de l'exercice auquel il s'applique. Cette procédure sera reconduite pour l'exercice 1993.

La loi d'Amélioration de la Décentralisation n° 88.13 du 5 janvier 1988 prévoit dans son article 15 que «jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption».

En conséquence, je propose au Conseil Municipal d'ouvrir dès à présent, au budget primitif 1993 divers crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours ou à la réalisation d'opérations urgentes et dont le financement est inscrit au projet de budget 1993. Le détail de ces ouvertures figure au tableau ci-après :

Imputations BP 1993	Libellés	Rappel crédits votés au BP 1992	Montant crédits à ouvrir au BP 1993
	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		
<b>00300</b> <b>Communication</b>			
900 0/2147/91031	Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Modernisation de l'atelier municipal d'imprimerie		21 800
900 0/2147/00515	Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la communication	50 000	111 000
<b>20500 - Administration Générale</b>			
900 0/2140/00510	Services administratifs - Mobilier et matériel administratifs - Domaine de l'administration	100 000	25 000
<b>30200 - Développement Economique</b>			
900 0/132/00503	Services administratifs - Frais d'études ou de recherches - Domaine de l'économie		21 000
<b>30300 - Etudes et Travaux</b>			
901 13/235/86020	Parkings - Autres travaux communaux - Parking de la Mairie		140 000
<b>30900 - Electricité-Chauffage</b>			
901 12/233/89039	Eclairage public et signalisation - Travaux de voies et réseaux - Conformité et centralisation du réseau éclairage public	200 000	300 000

Imputations BP 1993	Libellés	Rappel crédits votés au BP 1992	Montant crédits à ouvrir au BP 1993
<b>30900 - Electricité- Chauffage (suite)</b>			
901 12/233/89040	Eclairage public et signalisation - Travaux de voies et réseaux - Extension et modernisation du réseau éclairage public	250 000	300 000
902 7/232/89041	Réseaux câblés - Travaux de bâtiments - Installations téléphoniques intérieures	120 000	30 000
903 1/232/00502	Ecoles du premier degré - Travaux de bâtiments - Domaine de l'Enseignement	300 000	75 000
908 6/232/00510	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine de l'Administration	550 000	100 000
908 6/232/81009	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Mise en conformité des installations électriques	200 000	40 000
908 6/232/81010	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Mise en conformité des installations de chauffage	100 000	20 000
908 6/232/84005	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Télématique pour la gestion des chaufferies	150 000	35 000
<b>32000 - Parc Auto Déchets</b>			
901 0/2147/00511	Equipements en moyens techniques - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériels divers	2 100 000	525 000
901 0/2150/00511	Equipements en moyens techniques - Matériel de transport routier - Domaine du parc automobile et matériels divers	5 600 000	1 100 000
906 4/2147/00511	Ateliers municipaux - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériels divers	188 000	25 000
906 90/2147/83006	Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Fonds de renouvellement UIOM	2 050 000	500 000
<b>33000 Bâtiment</b>			
900 0/2140/00510	Services administratifs - Mobilier et matériel administratifs - Domaine de l'Administration	200 000	50 000
900 1/2144/00517	Service d'incendie - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de la sécurité	65 000	13 000
903 1/2142/00502	Ecoles du premier degré - Mobilier et matériel scolaires - Domaine de l'Enseignement	100 000	20 000
903 1/232/00502	Ecoles du premier degré - Travaux de bâtiments - Domaine de l'Enseignement	2 150 000	537 500

Imputations BP 1993	Libellés	Rappel crédits votés au BP 1992	Montant crédits à ouvrir au BP 1993
<b>33000</b>			
<b>Bâtiment (suite)</b>			
903 51/235/91002	Salles de sports - Autres travaux communaux - Gymnase Clemenceau	2 000 000	2 800 000
903 59/232/86004	Autres équipements de sports et de jeunesse - Travaux de bâtiments - Piscine - Patinoire à Planoise	14 000 000	7 500 000
904 6/232/00504	Etablissements pour enfants - Travaux de bâtiments - Domaine de l'action sociale	220 000	44 000
906 4/2147/00511	Ateliers municipaux - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du Parc Automobile et matériels divers	590 000	147 500
906 4/232/76128	Ateliers municipaux - Travaux de bâtiments - Ateliers municipaux		55 000
908 6/232/00510	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine de l'Administration	817 000	70 000
908 6/232/91034	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Restructuration des locaux de l'Office du Tourisme	1 050 000	37 500
908 61/232/00501	Bâtiments locatifs secteur Battant - Travaux de bâtiments - Domaine de l'Urbanisme et de l'Action Foncière	30 000	7 500
<b>35000</b>			
<b>Voirie</b>			
901 14/2147/00508	Abris publics - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la Voirie	100 000	35 000
901 9/233/00515	Autres équipements de voirie - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la Communication		75 000
905 1/132/00508	CTB Transports routiers - Frais d'études ou de recherches - Domaine de la Voirie		26 000
<b>52010</b>			
<b>Musée Beaux-Arts</b>			
903 61/2141/00509	Musées - Mobilier et matériel culturels - Domaine de la Culture	20 000	5 000
903 61/2169/00509	Musées - Oeuvres et objets d'art - Domaine de la Culture	250 000	155 000
903 61/235/00509	Musées - Autres travaux communaux - Domaine de la culture	240 000	60 000
<b>56000</b>			
<b>Incendie</b>			
900 1/2140/00517	Service d'incendie - Mobilier et matériel administratifs - Domaine de la sécurité	39 325	10 000
900 1/2144/00517	Service d'incendie - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de la Sécurité	473 100	100 000

Imputations BP 1993	Libellés	Rappel crédits votés au BP 1992	Montant crédits à ouvrir au BP 1993
<b>56000</b>			
<b>Incendie</b> (suite)			
900 1/2147/00517	Service d'incendie - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la sécurité	297 575	20 000
900 1/2150/00517	Service d'incendie - Matériel de transport routier - Domaine de la sécurité	290 000	50 000
	Autres crédits hormis ceux inscrits au chap. 925 (crédits afférents au remboursement de la dette)	95 361 820	
	<b>TOTAL BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>130 251 820</b> x 25 %	<b>15 186 800</b>
	<b>Limite des 25 %</b>	<b>32 562 955</b>	
<b>30800</b>			
<b>Assainissement</b>			
893/ 2315/88800	Assainissement - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Travaux d'extension à 200 000 éq./hab.	17 855 000	4 100 000
	Autres crédits hormis ceux afférents au remboursement de la dette	12 095 700	
	<b>TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT</b>	<b>29 950 700</b> x 25 %	<b>4 100 000</b>
	<b>Limite des 25 %</b>	<b>7 487 675</b>	
<b>Total général des crédits d'investissement du BP 1993 votés par anticipation</b>			<b>19 286 800</b>

**M. VIALATTE** : Monsieur le Maire, j'ai bien lu votre rapport sur les orientations budgétaires pour 1993 et noté votre souci de limiter les dépenses de communication en 1993, ce que d'ailleurs les groupes d'opposition de cette assemblée demandent depuis un certain temps déjà. Mais malheureusement j'observe que la réalité contredit, dès aujourd'hui, cette volonté puisque l'une des très rares lignes qui, dès maintenant dans le cadre de cette procédure des douzièmes budgétaires, est la plus importante par rapport au crédit global voté en 1992, c'est le 900.2147 - Services Administratifs - Domaine de la communication - Autre matériel, outillage et mobilier. Les crédits de 1992 étaient au total, si je ne me trompe de 50 000 F et vous proposez d'ouvrir au titre des douzièmes en 1993, 111 000 F, c'est-à-dire plus du double.

Je voulais donc vous demander à quoi correspondait cette inscription en hausse considérable.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Ce sont des crédits destinés à financer un investissement pour l'imprimerie municipale. C'est de loin, de la communication mais ce n'est pas ce que vous supposez !

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.